



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



AGRUMES - KIWI n°3 – 24 juillet 2020



SOMMAIRE

Stades
phénologiques
Clémentinier
Prévisions météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B
Rédactrice : Marie Vincente
RISTORI



Structures partenaires :
CA 2B, LEPA, OP CAPIC,
CANICO, AGRI.SENTINELLA,
AREFLEC et exploitants
observateurs.

Directeur de publication :
Jean François SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office Français
de la Biodiversité, par les
crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
ÉCOPHYTO.

A retenir

Clémentinier

Cochenilles farineuses : observations de larves

Cochenilles asiatiques : fin d'essaimage

Pou Rouge de Californie : fin d'essaimage

Cochenille noire de l'olivier : début d'essaimage sur une parcelle

Pomelo : Même situation sanitaire que le clémentinier

Kiwi : Pas de ravageur

STADES PHENOLOGIQUES

Clémentinier : grossissement du fruit

Pomelo : grossissement du fruit

Kiwi : grossissement du fruit

CLEMENTINIER

- **Cochenilles farineuses**

Biologie : voir BSV n°1 du 25 mai 2020.

Observation : sur l'ensemble des parcelles du réseau, les larves de cochenilles farineuses sont observées.

Évaluation du risque : selon le niveau d'infestation de la parcelle, le risque est modéré à élevé.

Gestion du risque : surveillance des foyers. Possibilité de lâchers d'auxiliaires – *Cryptolaemus montrouzeri*. D'ailleurs, des larves de la coccinelle prédatrice sont observées sur la plupart des parcelles touchées.



Photo 1 : larve et adultes de *Cryptolaemus montrouzeri*

- **Cochenilles asiatiques - *Unaspis yanonensis***

Biologie : voir BSV n°1 du 25 mai 2020.

Observation : sur l'ensemble des foyers, on ne voit quasiment plus de larves mobiles. L'essaimage est terminé.

Evaluation du risque : sur les foyers recensés, le risque de dissémination est faible.

Gestion du risque : possibilité de lâchers d'auxiliaire - *Aphytis yanonensis*.

- **Cochenilles noires de l'olivier - *Saissetia oleae***

Biologie : voir BSV n°1 du 25 mai 2020.

Observation : des individus sont observés sur l'ensemble des parcelles du réseau. Dans la majorité des foyers, des œufs sont encore visibles sous les boucliers mélangés avec les premières larves mobiles. Dans une parcelle du réseau, l'essaimage a commencé. Cependant, dans une partie des foyers, on observe des boucliers parasités.

Evaluation du risque : vigilance, le risque est modéré à élevé dès la sortie des larves mobiles et selon le niveau d'infestation de la parcelle.

Gestion du risque : surveillance de l'essaimage entre fin juillet et début août.

- **Pou rouge de Californie - *Aonidiella aurantii* Maskell**

Biologie : voir BSV n°1 du 25 mai 2020.

Observations : fin de l'essaimage.

Evaluation du risque : sur les foyers recensés, le risque de dissémination est faible

Gestion du risque : surveillance du second essaimage fin août début septembre selon les observations réalisées les années précédentes.

- **Flatide pruineux – *Metcalfa pruinosa***

Biologie : voir BSV n°2 du 24 juillet 2019.

Observation : Des foyers observés sur Moriani. Différents stades larvaires et premiers adultes observés dans les foyers. Pas de sécrétion de miellat.

Evaluation du risque : Moyen à élevé selon l'intensité des populations.

Gestion du risque : Surveiller la prolifération des metcalfas et la production de miellat. Le fauchage des strates herbacées basses et l'élimination des rejets de porte-greffe permettent de limiter leur installation et propagation. De plus, la présence dans les vergers de l'auxiliaire *Neodrynus typhlocybae* est à préserver.

PREVISIONS METEO (Météo France)

| | Vendredi 24 juillet | Samedi 25 juillet | Dimanche 26 juillet | Lundi 27 juillet | Mardi 28 juillet | Mercredi 29 juillet | Jeudi 30 juillet | Vendredi 31 juillet |
|------------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Haute Corse/ Corse du Sud |  |  |  |  |  |  |  |  |
| | Soleil avec passages nuageux | Soleil, voilé l'après midi et averses possibles en Castagniccia et région bastiaise | Temps ensoleillé | | | | | |

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.